

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 76

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: Haltenhoff, C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suisses dans leur ensemble, et non pas une petite minorité de gauche, qui désirent le bulletin de vote.

* * *

Différentes questions administratives étant restées en suspens du fait du renvoi de l'Assemblée ordinaire d'automne, on profita de cette rencontre pour les liquider. Si on ne toucha pas au morceau redoutable de la revision des statuts, laissé en pâture à la prochaine réunion de Bâle, il fallut d'autre part procéder à la réélection du Comité, les pouvoirs de celui-ci ayant été prorogés par la force des choses de plus de quatre mois. Deux des membres qui n'avaient pas accepté de réélection furent remplacés : M^{me} Jomini (Nyon) par M^{lle} Du Pasquier qui, déjà secrétaire de l'Union des Femmes de Genève, a accepté encore la charge de secrétaire de l'Alliance, et M^{me} Schneider (St-Gall) par M^{lle} Fluhmann (Aarau). M^{lle} Rieder (Vevey) a également été élue membre de ce Comité où sa place était marquée depuis longtemps, M^{lle} Zehnder prenant le titre de membre d'honneur. Les autres membres du Comité ont été réélus, et M^{me} Chaponnière a accepté à nouveau de conduire la barque de l'Alliance avec l'ardeur et l'optimisme qui font l'admiration de tous ceux qui la connaissent.

On a également entendu les divers rapports : rapport du Comité (ne pourrait-on une autre fois, pour gagner du temps, le faire imprimer et distribuer à l'avance dans les deux langues, comme on l'a fait cette année pour le rapport en français, de façon à pouvoir tout de suite le mettre en discussion?), rapports des Sections... On se rend compte que l'activité de tous ces organes a été passablement entravée par la grippe : la Commission de la presse n'a rien pu faire, et celle d'Action sociale pratique demande sa dissolution, qui est votée à la condition qu'elle achève de mener à chef les deux questions dont elle s'est occupée, celle des caisses d'épargne postales et celle des examens civiques. L'expérience prouve, en effet, de plus en plus que, pour être fructueux, le travail des Commissions doit être confié à des spécialistes, nommés temporairement et avec un champ d'action nettement défini, plutôt qu'à un groupement nombreux où sont représentées toutes les activités sociales. Aussi, après la votation (à l'unanimité encore!) de la motion de l'Union des Femmes de Genève demandant au Comité de faire le nécessaire pour sauvegarder les intérêts des femmes dans la future loi sur l'assurance-vieillesse et invalidité, est-il décidé immédiatement de former une petite Commission spéciale pour prendre cette question en mains, plutôt que de recourir aux offices d'autres Commissions déjà formées. La Commission d'Education nationale, elle, a accompli un travail fort intéressant par ses enquêtes dans les milieux scolaires sur le sentiment patriotique et civique chez la jeunesse.

Le temps ayant été très largement calculé pour les sujets à traiter, il est encore possible à la présidente de donner un aperçu du projet de programme pour le Congrès des Intérêts féminins, qui se tiendra en 1921, en 25^e anniversaire du Congrès de Genève en 1896. Que de changements depuis lors! Cinq Sections sont prévues : a) le rôle de la femme dans l'économie domestique, b) dans l'éducation et l'enseignement, c) dans la vie professionnelle, d) dans le travail social et e) dans la vie politique. A ce propos, certains de nos lecteurs savent-ils qu'en 1896 la question du suffrage des femmes n'avait même pas été touchée, étant jugée beaucoup trop avancée pour que le Congrès se risquât à la traiter, et ceci ne donne-t-il pas la mesure des progrès faits par notre cause durant ce quart de siècle? Car si, en 1921, nous ne votons pas encore, toutes les questions posées, tous les

sujets traités au Congrès des Intérêts féminins reviendront fatalement, nous pouvons le garantir, à ce *leit-motiv* : « Quand nous aurons obtenu le suffrage... »

Entre les deux séances du matin et de l'après-midi, un repas familial, sans discours ni appareil, a réuni les déléguées autour des petites tables du Daheim. Et, dès 5 heures, les longs trains omnibus que nous impose le cinquième horaire de guerre emmenaient dans toutes les directions, avec d'interminables haltes à toutes les stations, de petites cohortes de femmes, ne demandant qu'à prolonger par la conversation, la discussion, cette atmosphère de cordialité dans les rapports individuels, qui est un des charmes essentiels de l'Alliance... E. Gd.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Annuaire des Femmes suisses (1918). Francke, Berne, éditeur. 5 fr.

L'année qui vient de s'écouler a été fertile en tristesses, en souffrances et en catastrophes. Elle ne nous a pas apporté l'apaisement après quoi nous soupirons. Mais elle marquera comme l'une des plus fécondes sur le terrain des réformes féministes.

L'Angleterre a accordé le suffrage aux femmes — non sans restrictions, il est vrai. Si aux Etats-Unis leurs efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, l'estime qu'elles se sont acquise par leur activité dévouée, les droits qui leur ont été concédés dans beaucoup de communautés, enfin l'appui que le président Wilson prête à leurs revendications font prévoir qu'elles ne tarderont pas à jouir sur tout le territoire des prérogatives de citoyennes. Au Canada, au Danemark, en Hongrie, les progrès ne sont pas moins visibles. M^{lle} Gourd, qui nous en rend compte dans sa *Chronique internationale*, n'a pu encore nous retracer les pas de géant accomplis dans cette voie par les nouvelles républiques allemandes.

Et en Suisse, direz-vous? Ici on procède avec une sage lenteur. La question du suffrage, posée dans quelques cantons : Neuchâtel, Zurich, Berne, Bâle, Vaud et Genève, est loin d'être résolue ou même acheminée. En revanche, le travail sérieux et persévérant exécuté dans le domaine économique peut enregistrer des résultats positifs. Les cours d'éducation complémentaire, — ménagère et autre, — ceux de préparation philanthropique et sociale, se sont développés favorablement, surtout dans les cantons alémaniques. Les secrétariats, qui centralisent les informations sur l'activité féminine, ont rendu des services de plus en plus appréciés. Enfin, les femmes bâloises ont pris part pour la première fois aux votations ecclésiastiques.

A côté des chroniques annuelles qui nous mettent au fait de la situation dans son ensemble, l'*Annuaire* contient un article très documenté, dû à la plume de M^{me} Helen Wild sur le rôle de la femme dans la vie économique. L'auteur insiste sur l'importance croissante de la besogne accomplie dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'enseignement et les professions libérales. L'organisation professionnelle — à laquelle la femme est plutôt rebelle — marque aussi quelques progrès, surtout parmi les ouvrières de l'industrie, qui comptent maintenant près de 7000 syndiquées. La situation actuelle, avec ses difficultés et ses écueils, réclame sans conteste que l'on continue à marcher dans cette direction.

M^{me} Annie Leuch, docteur en droit, nous renseigne sur le nouveau projet de Code pénal qui va être soumis aux Chambres fédérales. Il apporte certainement des améliorations, au point de vue féministe, mais il n'a pas réussi à fixer l'âge de protection à 16 ans, au lieu de 18, comme nous le réclamions. Sur d'autres points le progrès est évident. Les auteurs se sont efforcés, dans la mesure du possible, de mettre à l'abri les victimes désignées de la débauche et de l'exploitation professionnelle du vice. Il est regrettable toutefois de voir, comme dans le passé, les attentats à la propriété punis plus sévèrement que ceux à l'honneur féminin. Dans le domaine de la criminalité juvénile, les dispositions sont toute à fait satisfaisantes. Elles tiennent compte des conquêtes de la pédagogie moderne qui croit la rééducation toujours possible quand il s'agit d'être jeunes momentanément dévoyés. Signalons aussi les atténuations apportées au secret professionnel, ce qui permettra d'obvier à certains dangers de contamination.

Selon son heureuse coutume, l'*Annuaire* nous présente deux figures de femmes suisses ayant incarné de manière remarquable les aspirations les plus élevées de leurs sœurs. Presque toutes nous avons

encore pu voir à l'œuvre celle qui représenta pendant tant d'années, avec une si grande compétence et une si belle ardeur, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. Mme Gertrude Villiger-Keller sut donner à cette organisation un rayonnement imprévu et la mettre au niveau de nouvelles tâches. Quant à Hortensia Gugelberg von Moos, née en 1659 dans le milieu patricien grison, elle fut un précurseur dans toute la signification du terme. Dans ses polémiques avec les catholiques, elle sut défendre savamment et habilement le point de vue réformé. D'autres de ses ouvrages sont consacrés à lutter pour le droit des femmes à s'occuper de politique, de médecine, de philanthropie, etc., etc. Enfin, sa vie de tous les jours fut tout entière vouée au bien de son entourage, à l'éducation des orphelins, à la guérison des malades et à d'autres buts analogues. Elle chercha aussi à relever le niveau de la culture féminine et à faire sortir son sexe du cercle étroit des travaux domestiques. Nous devons remercier chaudement Dr Emma Graf d'avoir fait revivre pour nous cette belle et originale figure de féministe avant la lettre. C. HALTENHOFF.

CORRESPONDANCE

Bâle, 13 janvier 1918.

Mademoiselle,

Vous écrivez dans le *Mouvement Féministe* du 10 janvier que le parti de la coalition, en Angleterre, a remporté aux élections un succès écrasant. C'est vrai si l'on considère le nombre des députés et les votes probables de la Chambre des Communes. En revanche, si l'on additionne les suffrages, l'on constate que la coalition en a obtenu 5.142.468, et l'opposition 5.612.300. C'est donc en faveur de cette dernière que la majorité des électeurs a voté. Si le système proportionnel avait été appliqué, le gouvernement aurait obtenu 338 sièges et l'opposition 369. Tels sont les tours que nous joue le système majoritaire. Il me semble que cette constatation pourrait intéresser vos lecteurs. Je vous présente, Mademoiselle, mes meilleures salutations.

H. PRONIER.

* * *

Chère Mademoiselle,

Un petit ouvrage d'éducation nationale, *Funken vom Augustfeuer*, a été traduit, il y a peu de mois, en français, sous ce titre: *Etincelles des feux du 1^{er} Août*; il a été publié « sous les auspices de la Commission d'Education nationale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses ».

Nous avons lu ce livre en allemand avec le plus grand intérêt; en revanche, nous avons été désolée de voir que la traduction française a été confiée à une personne semblant faire ses premières armes; ce travail eût dû être retouché avec soin; les fautes de français abondent et nombre de phrases obscures et incompréhensibles décourageraient le lecteur le mieux intentionné.

Et puis, comment veut-on que nos enfants romands s'intéressent à l'histoire de Gerd, Bethli et Friedli, prénoms inconnus pour eux, et dans lesquels ils ne savent s'ils doivent voir des filles ou des garçons, tandis qu'ils eussent vite fait des amis de Gérard, Elisabeth et Frédéric.

Nous espérons qu'à l'avenir les traductions de nos auteurs suisses seront soumises à une *Commission d'examen* plus sévère et que des erreurs aussi regrettable ne se reproduiront plus.

EMMELINE DEMOLE.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — On s'écrasait, dans notre local, le 13 janvier dernier, pour entendre M. A. de Morsier exposer avec beaucoup de clarté les principes essentiels de la Constitution fédérale et les points sur lesquels a chance de porter sa révision. Un échange de vues très animé a suivi cette conférence solidement documentée, et la séance a été certainement très utile à toutes celles qui comprennent la nécessité de l'éducation civique de la femme. — La série de causeries con-

sacrées aux *Partis politiques genevois* a continué, au thé de membres du 3 février, par une intéressante conférence de M. Marcel Meyer de Stadelhofen, député, sur le Parti indépendant (catholique) genevois. Il y a là matière à s'instruire sur l'histoire politique intérieure de notre canton depuis un demi-siècle. — A titre de manifestation purement, l'Association pour le Suffrage a engagé trois de ses membres à s'inscrire en Chancellerie pour une candidature à la Commission de la Maternité, a envoyé une circulaire personnelle à chaque député pour lui recommander l'élection de femmes, et a été agréablement surprise du résultat que nous commentons plus haut. — Le Comité n'ayant pas abandonné l'idée de lancer une initiative cantonale en faveur du vote des femmes, mais ne voulant le faire que s'il se sent sûrement appuyé par tous ceux et toutes celles à qui la question tient à cœur, a décidé de convoquer pour le 17 février une séance consultative féminine, où la question sera nettement posée: « Si vous voulez le droit de vote, êtes-vous disposée à nous aider en constituant immédiatement une Commission d'action? » De l'issue de cette séance comme d'une séance de consultation masculine qui aura lieu ensuite, dépendra en dernier ressort la décision du Comité. E. Gd.

NYON. — Le Groupe du Suffrage, organisé à Nyon en juin 1918, a eu le 8 janvier sa seconde réunion. Nous sommes heureuse de dire qu'il compte déjà 63 membres, dont quelques hommes. Tous les membres paraissent prendre un vif intérêt à la question, toujours plus actuelle, du suffrage féminin, la discutent avec sérieux et intelligence et promettent de faire une active propagande. — Nyon a maintenant 19 abonnements au *Mouvement Féministe*, et nous espérons que ce nombre ira en augmentant. Cl. B.

BERNE. — Après trois longs mois de grippe, notre Société a pu reprendre son activité. Nous avons dû renoncer à notre cours d'instruction civique annoncée au mois d'octobre. Premièrement, toutes les soirées, conférences, etc., interdites avant Noël s'accumulent sur ces deux derniers mois de l'hiver, ce qui rendrait bien difficile le travail de préparation personnelle, que nous comptons « infliger » aux élèves du cours. En outre, le juriste qui nous avait promis son concours est obligé de se soigner encore des suites de la grippe. D'autre part, nous avons pensé atteindre et intéresser un plus grand nombre de nos membres en organisant des soirées de discussions sur des actualités politiques chaque premier mercredi du mois. En janvier, Mme Merz nous raconta tout ce qui s'est passé et ce qui ne s'est pas passé au point de vue du suffrage de la femme pendant la session de décembre des Chambres fédérales. Le 5 février, Mme Leuch a parlé de la R. P. Enfin, Mlle E. Graf nous promet pour le 19 février une grande conférence publique de propagande. Nous en reparlerons. A. L.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Malgré la première chute de neige, de nombreux membres de l'Union avaient tenu à assister, le 27 janvier, à l'Assemblée générale d'hiver, et ont manifesté qu'ils ne regrettaient pas l'emploi de leur soirée. Les conclusions du rapport financier, présenté par Mme Kather, ont soulevé une discussion très animée sur la nécessité d'élever le taux de la cotisation, afin de permettre à l'Union de vivre de ses propres ressources et sans devoir recourir à des dons pour boucler son budget: la question a été remise au Comité pour étude. Mlle Gourd a rendu compte de l'Assemblée extraordinaire de l'Alliance; puis Mlle Jaquerod a lu un spirituel aperçu, dû en partie à la plume agile de Mlle Volz, des difficultés rencontrées et des expériences faites par les vendeuses de timbres de *Pro Juventute*. Mlle Meyer a encore parlé avec infiniment de délicatesse de l'œuvre admirable poursuivie par Mlle Sibillin, l'agente auxiliaire de police, et des communications d'ordre divers ont clôturé la séance. — La vente de *Pro Juventute* est terminée, et a rapporté un bénéfice de plus de 3500 fr. à répartir entre trois catégories d'œuvres concernant l'enfance. Pour accélérer cette vente et intéresser un plus grand nombre de personnes à ces œuvres, le Comité de l'Union avait eu l'heureuse idée d'organiser pour le 16 janvier une grande séance dans laquelle on a entendu successivement M. Pierre Bovet démontrer de façon magistrale la nécessité urgente des apprentissages; M. Alex. Aubert donner des détails touchants sur le sort d'enfants que secourt le Bureau de Bienfaisance, et M. Ch. Pesson commenter avec verve de fort jolies projections lumineuses sur les colonies de vacances. — Le 5 février a été définitivement fondée, au cours d'une séance très fréquentée et extrêmement intéressante, la Société auxiliaire de l'Office central des apprentissages, dont le but est de soutenir moralement et financièrement cet Office (*Berufsberatungstelle*), créé sur l'initiative de l'Union et avec le concours de nombreuses personnalités et sociétés s'intéressant à la question du choix d'une carrière. Le siège de cet Office sera pour le moment au local de l'Union, et des secrétaires seront nommés pour chacune des Sections masculine et féminine. C'est là une création d'une très grande utilité et dont on peut attendre beaucoup. — Au thé de membres du 6 février, Mme Fatio-Naville a